



Les actualités du CONTRAT LOCAL DE SANTÉ



En 2014, suite au constat des difficultés sanitaires du bassin de Joinville, avec notamment un accroissement des inégalités sociales et de santé, le vieillissement de la population, la désertification médicale, la sensibilité grandissante à l'égard des enjeux environnementaux, l'Agence Régionale de Santé (ARS) a proposé à la Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne (CCBJC) d'élaborer un Contrat Local de Santé (CLS). Nous n'avons pu tourner le dos à cette nécessaire prise en compte pour le bien-être de nos habitants et avons accepté de travailler aux côtés de l'ARS.

En effet, chacun le constate, notre société évolue. Les questions de santé qui relevaient essentiellement de l'Etat et d'institutions, comme la Sécurité Sociale, sont aujourd'hui prises en compte aussi par les collectivités locales. C'est pourquoi les élus de la communauté de communes ont décidé de s'investir sur ces nouveaux sujets pour répondre à ces nouveaux défis. Après un premier CLS, signé le 31 janvier 2017 pour une durée de trois ans, renouvelé jusqu'en 2021, nous avons ainsi décidé de reconduire la démarche par un CLS dit de 2^{ème} génération, pour une durée de cinq ans (2022 à 2026).

L'ambition des élus de la CCBJC est que la population, les professionnels et les institutions trouvent dans ce CLS un cadre commun d'intervention et de coordination des actions pour améliorer l'état de santé de la population et améliorer l'offre de soins.

Outre le renforcement des structures de santé telles que la Maison de Santé Pluriprofessionnelle à Joinville et le centre de santé à Doulevant-le-Château, ce nouveau contrat veut promouvoir une approche décloisonnée des politiques de santé, de la prévention à l'accès aux soins des habitants, en associant des partenaires venant d'univers différents (social, éducation, petite enfance, sport, environnement, santé, etc.).

Ainsi, beaucoup de structures intercommunales et communales sont impliquées dans ce nouveau défi (structure multi accueil, Centre social, complexe sportif...). Nous avons souhaité que cette brochure d'information soit au plus proche des habitants en les informant avant tout mais en démontrant également que les élus du territoire font face aux enjeux nationaux.

Ainsi, vous trouverez dans ce premier numéro, une illustration des 4 axes de santé prioritaires qui ont été retenus suite aux concertations menées :

- **Axe 1** : améliorer l'organisation des parcours de santé des habitants du territoire ;
- **Axe 2** : renforcer les comportements favorables à la santé tout au long de la vie ;
- **Axe 3** : offrir un environnement favorable à la santé aux habitants du territoire ;
- **Axe 4** : renforcer l'offre d'accompagnement à la périnatalité et à la parentalité.

Ces 4 axes seront les fils conducteurs du programme qui se déploiera de 2022 à 2026. Il fera l'objet d'un suivi régulier permettant de faire évoluer autant que nécessaire le contrat et de l'évaluer en continu.

Nous vous souhaitons une bonne lecture !

Jean-Marc FÈVRE
Président
de la CCBJC

Yves CHAUVELOT
Vice-Président
en charge du CLS

UNE ÉVIDENCE POUR NOTRE TERRITOIRE



Yves CHAUVELOT
*Vice-Président en charge
du Contrat Local de Santé*

Pourquoi est-ce important pour la CCBJC de se mobiliser dans une démarche de Contrat Local de Santé (CLS) ?

En 2016, l'Agence Régionale de Santé (ARS) Grand Est a sollicité la CCBJC car elle avait repéré plusieurs signaux d'alerte concernant la santé de la population de ce territoire. L'ARS proposait alors de conclure un Contrat Local de Santé (CLS) pour travailler collectivement à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. En janvier 2017, la CCBJC signait avec l'ARS le 1^{er} Contrat Local de Santé du département, pour œuvrer à une approche globale des problématiques de santé (prévention, soins...).

Pourquoi la CCBJC s'est-elle engagée dans un second Contrat Local de Santé en juillet 2022 ?

La démarche de CLS, aujourd'hui renouvelée grâce à la signature d'un second Contrat Local de Santé en juillet 2022, est une réponse logique de la CCBJC à la grande préoccupation des habitants du territoire pour leur santé. C'est en ce sens que la CCBJC a poursuivi le portage du centre médical de Doulevant le Château créé en mai 2012 par la Communauté de Communes de Doulevant, qu'elle a travaillé en partenariat étroit avec les professionnels de santé de son territoire pour créer en 2019 la Maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) à Joinville, ou encore en organisant des sessions de vaccination lors de la crise liée au Covid-19.



Signature du CLS

Quel bilan tirez-vous du CLS 1^{ère} génération mis en œuvre sur le territoire de la CCBJC de 2017 à 2021 ?

Grâce au 1^{er} Contrat Local de Santé, les acteurs de santé de différents horizons (secteurs social et médico-social, les professionnels libéraux ou hospitaliers...) ont pu se réunir et mieux se connaître, pour davantage articuler leurs actions. Le CLS a même rassemblé des professionnels au-delà des frontières de la CCBJC puisque des professionnels d'autres territoires sont aussi venus compléter l'offre de soins proposée sur la CCBJC, sous forme de permanences ou de consultations avancées.

Quels sont les enjeux du CLS 2^{ème} génération signé en juillet 2022 ?

Le CLS 2^{ème} génération doit permettre de poursuivre et renforcer ces collaborations et ce travail de manière coordonnée, en s'appuyant sur les forces vives de notre territoire.

Le CLS vise à mieux organiser le système de santé sur notre territoire, dans un contexte national de pénurie de professionnels de santé : en proposant diverses actions de prévention, en créant un environnement favorable à la bonne santé, en nouant des partenariats avec des spécialistes... Mieux vaut prévenir que guérir !

SOMMAIRE

DIAGNOSTIC SANTÉ, AXES ET OBJECTIFS DU CLS

3

INTERVIEWS

Prévention et lutte contre les addictions, Ville Libre Sans tabac, Améliorer le cadre de vie et le réseau d'accompagnement à la périnatalité et parentalité

4

EXEMPLES D'ACTIONS EN 2022

Journée diabète et hypertension, Prévention des cancers, Surveillance et prévention contre l'ambrosie.

7

À VOS AGENDAS

Escape Game à la maison de santé pluriprofessionnelle de Joinville, dépistage de la rétinopathie diabétique, conférence burn-out parental et éducation thérapeutique du patient pour les maladies chroniques

7

CONTACT

8



DIAGNOSTIC LOCAL DE SANTÉ



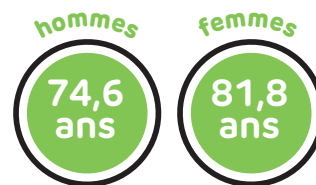
Âge moyen du territoire
supérieur à la moyenne nationale (43,7 ans)



Taux de natalité
l'un des plus faibles de la région et bien inférieur au taux national



Taux de mortalité
supérieur à la moyenne nationale (9,9%)



Espérance de vie à la naissance
inférieure à la moyenne nationale (79,2 ans pour les hommes et 85,4 ans pour les femmes)

AXES DU CLS



Améliorer l'organisation des parcours de santé des habitants du territoire



Renforcer les comportements favorables à la santé tout au long de la vie



Offrir un environnement favorable à la santé aux habitants du territoire



Renforcer l'offre d'accompagnement à la périnatalité à la parentalité

OBJECTIFS DU CLS



Réduire des inégalités territoriales et sociales en matière de santé par un projet porté par la CCBJC et l'ARS



Mobiliser des acteurs de santé (médecins, structures médico-sociales, associations, élus, institutions comme la CPAM...) pour déployer des projets locaux qui répondent aux besoins des habitants



Engager plusieurs partenaires pour mettre en œuvre une politique locale de santé et mener des actions dont l'objectif est de renforcer la prévention et la promotion de la santé pour améliorer la santé des habitants du territoire de la CCBJC



Permettre aux signataires de mieux se connaître (CCBJC, communes de Joinville et de Doulevant-le-Château, Préfecture, ARS, Conseil Départemental, Conseil Régional, CPAM, CAF, MSA, Education Nationale) et se coordonner pour favoriser une meilleure prise en charge



PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES ADDICTIONS



Yaël PANOT
*Directeur d'établissement
 Haute-Marne, services de
 prévention, CSAPA, pour
 l'Association Addictions
 France*

Présentez l'Association Addictions France

Anciennement ANPAA (Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie), Association Addictions France a pour vocation d'améliorer la santé en agissant sur les addictions et leurs conséquences. Les professionnels de l'association interviennent sur toutes les conduites addictives : alcool, tabac, cannabis, médicaments psychotropes, drogues illicites, pratiques de jeu excessives et autres addictions sans substance (les écrans par exemple). L'action de l'association va de la prévention aux soins, du travail social à la réduction des risques et des dommages, en passant par l'accompagnement psychologique. Elle agit dans une stratégie de continuité et d'articulation entre la prévention et le soin.

Ses missions sont d'accompagner les personnes en difficulté avec des addictions, ainsi que l'entourage de ces personnes, de développer des actions de prévention pour des publics de différents âges avec une attention particulière portée aux populations vulnérables (jeunes, personnes en situation de précarité...), et de former les acteurs de terrain et professionnels qui agissent auprès de personnes concernées par les addictions.



Association Addictions France gère différents types de structures et centres d'addictologie :

- Les CSAPA accompagnent les personnes ayant une consommation excessive, un usage nocif ou présentant une addiction ainsi que leur entourage à travers une approche pluridisciplinaire (médecin, psychologue, infirmier, éducateur, travailleur social).
- Les CAARUD accompagnent les usagers de drogues, notamment en leur délivrant du matériel de réduction des risques (seringues, kit d'hygiène...) et en les orientant dans leurs démarches d'accès aux droits.
- Des services de prévention et de formation, intégrés aux CSAPA, qui mènent des actions de prévention (dite primaire) et de développement des compétences psychosociales à travers des programmes probants et prometteurs, auprès de différents publics, et organisent des stands de réduction des risques et des dommages notamment en milieu festif.

En quoi consistent les consultations avancées en addictologie ?

Une consultation avancée en addictologie est mis en place lorsqu'un besoin d'accompagnement de proximité est identifié dans un secteur. Elle consiste en un entretien individuel entre l'équipe de l'association et une personne qui éprouve des difficultés avec des conduites addictives.



Lors de cet entretien, le professionnel de l'Association Addictions France recueille les besoins et la demande de la personne qui souffre d'addictions, lui présente le CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) et son fonctionnement, procède à une première évaluation de la problématique addictive, et envisage les suites de l'accompagnement (orientation vers le CSAPA, prise en charge conjointe par le CSAPA et les professionnels de santé libéraux, orientation vers un partenaire compétent...).

Les équipes du CSAPA sont présentes au sein de la Maison de santé pluriprofessionnelle de Joinville : un éducateur spécialisé le mercredi après-midi une semaine sur deux, un infirmier le vendredi matin une semaine sur deux, et depuis le mois de février 2023, une psychologue est aussi présente le lundi après-midi une semaine sur deux.

Il en est de même au Centre de santé de Doulevant-le-Château : un infirmier du CSAPA est présent deux fois par mois le lundi matin. Les équipes de l'association en profitent pour apporter des informations et un appui en addictologie aux professionnels de santé des structures qui les accueillent.

Comment bénéficier de ces consultations ?

Les consultations sont anonymes et gratuites, pour toute personne présentant des difficultés avec une pratique addictive ou s'inquiétant pour un proche. En effet, toute personne peut être accueillie en consultation par le professionnel du CSAPA.

Les mineurs sont inclus, sans qu'il soit nécessaire d'en avertir les parents ou tuteurs légaux (sauf dans le cas d'une prescription remboursée par la sécurité sociale). Il n'est pas obligatoire d'être orienté vers ces consultations par un professionnel de santé.

Pour une consultation en addictologie à la Maison de santé pluriprofessionnelle de Joinville, vous pouvez vous renseigner et prendre rendez-vous auprès du CSAPA de Saint-Dizier, au 03.25.56.25.90.

Pour une consultation en addictologie au Centre de santé de Doulevant-le-Château, vous pouvez vous renseigner et prendre rendez-vous auprès du CSAPA de Chaumont, au 03.25.03.55.72.

VILLE LIBRE SANS TABAC



Bertrand OLLIVIER
*Maire de Joinville, porteur
de l'expérimentation
Ville Libre Sans Tabac*

En quoi consiste « Ville Libre Sans Tabac » ?

Suite à une proposition de l'Agence Régionale de Santé, Joinville a été retenue sur le Grand Est, en plus de Thionville et Nancy, pour expérimenter le dispositif « Ville Libre Sans Tabac », en co-construction avec Grand Est Sans Tabac et le Comité National Contre le Tabagisme qui pilotent le projet.

Ville Libre Sans Tabac favorise la liberté. Il ne s'agit pas d'une ville sans fumeurs, mais le dispositif permet de se poser les bonnes questions sur sa consommation de tabac par rapport à sa santé, sur l'environnement, sur son pouvoir d'achat, etc. et de faciliter l'arrêt ou la réduction de consommation de tabac pour les personnes volontaires, notamment en étant accompagnées par les professionnels de santé du territoire.

Par ailleurs, Joinville offre un cadre de vie plus agréable en limitant la consommation de tabac dans certains espaces publics de la ville, par exemple au sein de la Mairie, qui a été le premier bâtiment à être labellisé « sans tabac », mais aussi à proximité des écoles et dans les parcs publics. Nous espérons ainsi éviter que les nouvelles générations ne se retrouvent prises dans l'engrenage de la consommation de tabac, qui peut amener vers d'autres addictions.

Qu'est-ce qui a changé pour les habitants dans le cadre de Ville Libre Sans Tabac, et quelles sont les perspectives ?

En novembre dernier, 15 espaces extérieurs sans tabac ont été inaugurés, qui sont matérialisés grâce à de la signalétique fournie par La Ligue contre le cancer.

Nous souhaitons en 2023 créer de nouveaux espaces extérieurs sans tabac, par exemple à proximité de la halte-garderie ou de l'hôpital. Plusieurs partenaires seront impliqués pour étendre les actions de ce dispositif, comme les chefs d'entreprise ou les associations accompagnant des publics en situation de précarité.



Il s'agit encore une fois d'un projet destiné à améliorer le cadre de vie et la santé des habitants et de tous ceux qui se rendent dans notre ville. La police municipale, qui a été formée sur ces sujets dans le cadre du projet, veille à faire appliquer la loi avec une grande pédagogie.

Elle vérifie également auprès des buralistes qu'ils respectent l'interdiction de vente aux mineurs. Une enquête auprès d'un panel d'habitants de Joinville est en cours de réalisation, afin de mesurer les premiers résultats des actions de Ville Libre Sans Tabac.



Ces résultats pourront donner lieu, je l'espère, à la poursuite de cette action, en partenariat avec Grand Est Sans Tabac, le Comité National Contre le Tabagisme et l'Agence Régionale de Santé.

AMÉLIORER LE CADRE DE VIE



Cécile POINSART
*Conseillère en
environnement
intérieur*

Qu'est-ce qu'un conseiller en environnement intérieur (CEI) et quel est son rôle ?

L'environnement intérieur peut être un facteur aggravant de certaines pathologies, et certains comportements au sein de l'habitat peuvent accentuer ce risque. Les dernières études montrent que les pathologies liées à l'environnement sont de plus en plus fréquentes.

Les Conseillers en Environnement Intérieur (CEI) sont des professionnels diplômés dont l'intervention vise à améliorer la qualité de l'environnement intérieur au domicile des patients.

À qui s'adresse la visite à domicile du CEI et comment en bénéficier ?

Le CEI intervient sur prescription médicale au domicile de patients atteints :

- d'une pathologie chronique respiratoire ou pulmonaire telle que l'asthme, la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO).
- de symptômes tels que rhinite, conjonctivite, toux chronique...
- des allergies aux acariens, chiens, chats, moisissures... de mucoviscidose présentant une aspergillose bronchopulmonaire allergique (ABPA), maladie inflammatoire des voies aériennes.
- de tout autre symptôme qui semble se déclencher ou s'aggraver au domicile.

Les visites peuvent également concerner les patients immunodéprimés ou en pré/post greffes. La visite (gratuite pour le patient) se fait sur prescription et avec l'accord du patient.

Comment se déroule une visite à domicile du CEI ?

Le conseiller oriente sa visite en fonction des constatations du médecin. Cette visite dure environ 2h et vise à :

- recueillir des données de l'habitat (type de chauffage, état de la ventilation, température, humidité, type de revêtements...)
- recueillir des informations sur les habitudes des occupants du logement (aération, séchage du linge...)
- constater la présence éventuelle de polluants biologiques (acariens, moisissures, blattes....) ou chimiques (bougies parfumées, tabac....)
- donner des conseils d'éviction des polluants pour avoir une meilleure qualité de l'air intérieur.

Vous pouvez retrouver plus d'informations sur les sites :
<https://www.intairagir.fr/> et <https://cmei-france.fr/>

RÉSEAU D'ACCOMPAGNEMENT À LA PÉRINATALITÉ ET À LA PARENTALITÉ



Amaëlle DAVIGNON
Infirmière puéricultrice à la Protection Maternelle et Infantile (PMI) de la circonscription d'action sociale de Joinville

En quoi le groupe de travail « mise en réseau des acteurs de l'accompagnement à la périnatalité et à la parentalité », porté par l'ARS, a-t-il permis de mieux connaître les différents acteurs du territoire ?

La force des Contrats Locaux de Santé est de rassembler les acteurs de différents secteurs de la santé.

Ici, le groupe de travail spécifique à la périnatalité (période de la grossesse) et à la parentalité a permis de réunir plusieurs acteurs tels que : l'ARS, la CAF, la MSA, la CPAM, le pôle petite enfance de la communauté de communes, la circonscription d'action sociale de Joinville, la Protection maternelle et infantile, les maternités de Chaumont et de Saint-Dizier...



Chacun a pu présenter ses structures et ses missions, et expliquer ce qui existe sur le territoire pour accompagner les futurs et les jeunes parents. Des professionnels qui se connaissent, qui se coordonnent et qui travaillent ensemble, c'est synonyme d'une meilleure prise en charge pour les habitants.

Quelles actions existantes à destination des futurs et des jeunes parents le groupe de travail a-t-il recensé ?

Il existe une multitude de ressources à disposition des futurs et des parents de jeunes enfants sur notre territoire. On peut par exemple citer :

- Les ateliers maternité organisés par la CPAM au centre social et culturel de Joinville, à l'attention des futurs parents, et qui sont co-animés par la CAF, la PMI et une sage-femme libérale. Ces acteurs présentent les prestations et aides auxquelles peuvent prétendre les futurs et les parents de jeunes enfants, et donnent des conseils de santé durant la grossesse et après la naissance de bébé.
- Les entretiens individuels d'accès aux droits qui sont proposés par la CAF, la CPAM et la MSA.
- Des conseils et aides concernant l'alimentation et la nutrition du jeune enfant, par exemple avec les visioconférences « P'tits ateliers nutritifs » gratuites proposées par la MSA, et le programme « Malin » géré par les CAF pour apporter des conseils sur la nutrition et éventuellement envoyer des bons de réduction aux familles sous contraintes budgétaires et inscrites sur le site, pour acheter des produits de qualité adaptés aux besoins des jeunes enfants (programme-malin.com).
- Les sites internet accessibles à tous parents, tels que 1000-premiers-jours.fr qui est une mine d'informations durant la grossesse et jusqu'aux 3 ans de l'enfant, et monenfant.fr de la Caisse d'Allocations Familiales qui recense et informe sur les différents modes de garde et sur des thématiques parentales de la petite enfance.

À l'attention des professionnels de la petite enfance, on peut aussi souligner la possibilité de se faire former par l'Association Addictions France, par exemple pour les problèmes d'addictions aux écrans que l'on rencontre dès le plus jeune âge.

Quels sont les axes de travail identifiés par le groupe « mise en réseau des acteurs de l'accompagnement à la périnatalité et à la parentalité » pour renforcer l'offre d'accompagnement à la périnatalité et à la parentalité ?

Comme indiqué précédemment, de nombreux acteurs et de nombreuses actions existent pour accompagner les jeunes et les futurs parents. Les professionnels n'en sont pas tous informés. Il convient donc de créer un annuaire recensant ce qui existe sur le territoire.

En effet, on remarque que les actions présentées ont du mal à mobiliser les futurs et les jeunes parents, et particulièrement ceux qui en ont le plus besoin et qui peuvent présenter des facteurs de vulnérabilité.

C'est en informant davantage les professionnels que ceux-ci pourront communiquer auprès des futurs parents de jeunes enfants pour les orienter vers les ressources adaptées à leurs besoins.

QUELQUES ACTIONS MENÉES EN 2022

JOURNÉE DIABÈTE ET HYPERTENSION ARTÉRIELLE DU VALLAGE

.....

Le 9 juillet 2022 à Joinville

Les professionnels de la Maison de santé pluriprofessionnelle du Vallage à Joinville ont dépisté 53 personnes concernant le diabète et l'hypertension artérielle, en transmettant des informations sur ces pathologies et en invitant à une consultation ultérieure en cas d'anomalie.



PRÉVENTION DES CANCERS

.....

Le 28 septembre 2022 à Poissons

L'ASEPT (Association Santé Éducation et Prévention sur les Territoires) Champagne Ardenne a organisé un après-midi de prévention contre certains cancers, sous forme de débat théâtral. La troupe de théâtre « Entrées de jeu » a ainsi pu, de manière ludique et participative, lutter contre certaines idées reçues et délivrer des messages de prévention.

Plusieurs partenaires étaient présents sous forme de stands d'informations destinés aux habitants.



SURVEILLANCE ET PRÉVENTION CONTRE L'AMBROISIE

.....

Le 15 décembre 2022 à Joinville

Une professionnelle de FREDON Grand Est (Fédérations régionales de lutte et de défense contre les organismes nuisibles) a organisé à Joinville une session d'informations au bénéfice d'une dizaine de volontaires, principalement des agents techniques de collectivités.

Les objectifs de cette formation étaient entre autres, de savoir reconnaître l'ambroisie, plante fortement allergisante, de choisir la bonne technique de destruction et de pouvoir signaler la présence d'ambroisie sur le territoire pour surveiller son développement.



À VOS AGENDAS !



ESCAPE GAME À LA MAISON DE SANTÉ DE JOINVILLE

.....

Le 1^{er} juillet 2023 après-midi

Les professionnels de la Maison de santé pluriprofessionnelle du Vallage à Joinville proposent une journée pour tester et renforcer vos connaissances sur 4 thématiques : le diabète, l'hypertension artérielle, les maladies sexuellement transmissibles et la vaccination contre le papillomavirus, ainsi que sur le tabac. Petits et grands pourront participer gratuitement à un ou plusieurs de ces 4 ateliers ludiques et interactifs, qui se tiendront au sein de la Maison de santé, sous forme d'escape game.

À VOS AGENDAS !

DÉPISTAGE MOBILE DE LA RÉTINOPATHIE DIABÉTIQUE

Le 22 septembre 2023 à Doulevant-le-Château

En France, la rétinopathie diabétique est la première cause de cécité avant 65 ans. Sa fréquence augmente avec la durée du diabète, notamment lorsque celui-ci est peu contrôlé. Pour une personne atteinte de diabète, un suivi ophtalmologique annuel est recommandé. Pour freiner l'évolution et empêcher la cécité, le réseau CARÉDIAB organise avec les ophtalmologistes et les orthoptistes de votre territoire le dépistage mobile de la rétinopathie diabétique. Il s'agit d'un dépistage gratuit, indolore et sans dilatation des pupilles.

Sur inscription auprès des professionnels du centre de santé.



CONFÉRENCE BURN-OUT PARENTAL

Le 21 novembre 2023 - Visioconférence à 20h30

L'ASEPT (Association Santé Éducation et Prévention sur les Territoires) Champagne-Ardenne proposera une visioconférence gratuite sur le burn-out parental, comment l'éviter et s'en sortir. Elle est à destination des parents, professionnels de santé et professionnels de l'accompagnement à la parentalité. Isabelle ROSKAM, Docteure en sciences psychologiques et spécialiste internationalement reconnue dans le domaine de la parentalité et du développement de l'enfant, animera cette conférence en ligne et répondra à l'ensemble des questions.

Informations et inscriptions auprès de Cécile POINSART au 03 25 42 73 32 ou 06 07 74 65 22.

ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT POUR LES MALADIES CHRONIQUES

Toute l'année

Pour les patients atteints de certaines maladies chroniques (diabète, maladies cardiovasculaires, obésité...), le Centre de Médecine et d'Évaluation Sportive (CMES) organise à Joinville deux programmes d'éducation thérapeutique du patient. Chaque programme dure un peu moins de 6 mois, regroupent une dizaine de patients, afin d'apprendre à mieux vivre au quotidien avec sa maladie. Les programmes comprennent : 15 séances d'activité physique adaptée, 10 séances de sophrologie, 4 ateliers nutrition d'1h30 et 1 atelier cuisine de 3h.

Une prescription médicale est nécessaire pour pouvoir s'inscrire auprès du CMES au 03 25 30 71 34.



CONTACT



Pour toute information sur les actions de santé près de chez vous, pour en apprendre davantage sur le Contrat Local de Santé ou pour aider à construire la santé de demain sur votre territoire, contactez notre coordinatrice

Marion GIROUARD-DINÉ

au 06 70 08 43 44 ou

girouard-dine.marion@msa-services-sc.fr

Les actualités du Contrat Local de Santé / juin 2023
Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne
Rue des capucins - CS 10017
52301 JOINVILLE CEDEX
03 25 05 94 69 - contact@ccbjc.fr
www.ccbjc.fr - facebook.com/ccbjc
Directeur de la Publication : Jean-Marc Fèvre
Rédaction : CCBJC - MSA Services Sud-Champagne
Conception et mise en page : SDED 52
Crédit photos : CCBJC - MSA Services Sud-Champagne
Impression : KEVAL'IMPRIM 52300 Joinville - 6 500 ex.